



États financiers du

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Pour les exercices terminés le 31 mars 2008 et 2007

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour les exercices financier terminés le 31 mars 2008 et 2007 de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du conseiller sénatorial en éthique.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en s'appuyant sur les meilleures estimations rendues possibles grâce à l'expérience et au jugement de la direction. Une mise en garde s'impose toutefois : les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, en ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Il faut aussi consulter les présents états financiers en se référant aux conventions comptables décrites dans les Notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs du Bureau et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aux politiques du Bureau du conseiller sénatorial en éthique et à toutes les autres exigences législatives.

Les états financiers du Bureau du conseiller sénatorial en éthique pour les exercices terminés le 31 mars 2008 et 2007 ont été vérifiés par le cabinet de comptables agréés *van Berkom & Ritz*.

Jean T. Fournier Conseiller sénatorial en éthique	Nicole Proulx Agent financier supérieur
Conseiller Schatorial erretrilique	Agent infancier superieur

Ottawa, Canada le 29 avril 2008

van Berkom & Ritz

CHARTERED ACCOUNTANTS

100-1750 COURTWOOD CRESCENT, OTTAWA, ON K2C 2B5 T: 613.828.8282 F: 613.721.8504

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À Monsieur Jean T. Fournier, conseiller sénatorial en éthique

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du conseiller sénatorial en éthique au 31 mars 2008 et 2007 et pour les états des opérations, des avoirs du Canada et des flux de la trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnus du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2008 et 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

VAN BERKOM & RITZ

Ottawa (Ontario) le 29 avril 2008 Comptables agréés Experts comptables autorisés

Bureau du conseiller sénatorial en éthique État des opérations

Au 31 mars de l'année venant de se terminer (en dollars)

	2008	2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Traitements et avantages sociaux	687 265	890 326
Locaux	69 326	83 738
Services professionnels et spéciaux	30 991	42 284
Amortissement d'immobilisations	26 672	24 514
Communication	22 880	16 954
Services publics, fournitures et approvisionnements	12 391	10 809
Voyages	8 602	9 271
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	858 127	1 077 896

Bureau du conseiller sénatorial en éthique État de la situation financière

Au 31 mars (en dollars)

	2008	2007
ACTIFS		
Actifs financiers	17.504	40.007
Comptes débiteurs et avances	47 561	12 997
Total des actifs financiers	47 561	12 997
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 4)	61 008	85 305
Total des actifs non financiers	61 008	85 305
TOTAL	108 569	98 302
PASSIFS Créditeurs et charges à payer	81 970	150 602
Indemnités de vacances et congés compensatoires	36 164	58 045
Indemnités de départ (Note 5)	133 489	246 377
	251 623	455 024
AVOIR DU CANADA	(143 054)	(356 722)
TOTAL	108 569	98 302

Bureau du conseiller sénatorial en éthique Avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

_	2008	2007
AVOIR DU CANADA, DÉBUT DE L'EXERCICE	(356 722)	(195 111)
Total des charges de fonctionnement Services offerts sans frais par d'autres	(858 127)	(1 077 896)
ministères (Note 6)	99 587	132 869
Crédits de l'année courante utilisés (Note 3)	972 208	783 416
AVOIRS DU CANADA, FIN DE L'EXERCICE	(143 054)	(356 722)

Bureau du conseiller sénatorial en éthique État de la Trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

_	2008	2007
Activités d'exploitation		
Coût total des activités	858 127	1 077 896
Articles hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles Services offerts gratuitement par d'autres	(26 672)	(24 514)
ministères	(99 587)	(132 869)
Variation de l'état de la situation financière :		
Augmentation des comptes débiteurs et avances	34 564	12 997
Diminution (augmentation) des créditeurs et	68 632	
charges à payer		(115 083)
Diminution (augmentation) des indemnités de		
vacances et congés compensatoires	21 881	(32 148)
Diminution (augmentation) des indemnités de	112 888	
départ		(16 494)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	969 833	769 785
•		
Dépenses d'équipement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 375	13 631
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(972 208)	(783 416)
· •		

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique (le Bureau) a été créé par la *Loi sur le Parlement du Canada et certaines lois en conséquence*. Son mandat consiste à administrer et interpréter le Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs adopté par le Sénat le 18 mai 2005.

Les principales responsabilités du Bureau sont au nombre de cinq : avis et conseils, déclarations annuelles, enquêtes, communication et information, et administration interne.

Pour les besoins des présents états financiers, toutes les activités mentionnées ci-dessus sont comprises dans les activités du Bureau du conseiller sénatorial en éthique.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Voici les principales politiques comptables :

- (a) Crédits parlementaires Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique est financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits qui lui sont consentis ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement entre les deux types de rapports financiers.
- (b) Encaissement net du gouvernement Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique a le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le Receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds du Bureau sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- (c) Charges Les charges sont consignées selon la comptabilité d'exercice :
 - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
 - ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères, par exemple les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(d) Avantages sociaux futurs -

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique qui est administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Bureau n'est pas tenu de comptabiliser les excédents ou les insuffisances actuarielles du régime, car ils sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner.
- (e) Comptes débiteurs Les comptes débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- (f) Immobilisations corporelles Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique amortit les immobilisations corporelles selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Logiciels	5 ans
Matériel	3 ans
Autres équipements et meubles	5 ans

(g) Incertitude de l'évaluation – La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges aux états financiers. Au moment de la préparation des états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique reçoit la plus grande partie de son financement par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, le Bureau a des résultats d'exploitation nets différents pour l'exercice selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Un rapprochement des différences observées figure dans les tableaux ci-après :

Bureau du conseiller sénatorial en éthique Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net aux crédits de l'exercice en cours utilisés :

_	2008	2007
	(en doll	ars)
Coût total des activités	858 127	1 077 896
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits Ajouter (moins):		
Amortissement des immobilisations corporelles Services fournis gratuitement par d'autres	(26 672)	(24 514)
ministères	(99 587)	(132 869)
Total partiel	731 868	920 513
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût des activités, mais ayant une incidence sur les crédits Ajouter (moins) :		
Augmentation des comptes débiteurs et avances Acquisition d'immobilisations corporelles Diminution (augmentation) des créditeurs et	34 564 2 375	12 997 13 631
charges à payer	68 632	(115 083)
Diminution (augmentation) des indemnités de		(
vacances et congés compensatoires	21 881	(32 148)
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	112 888	(16 494)
Total partiel	240 340	(137 097)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	972 208	783 416

b) Crédits fournis et utilisés :

_	2008	2007
	(en dollars)	
Crédit 20 - Dépenses de fonctionnement Montants législatifs pour les avantages sociaux des	828 000	827 560
employés	79 975	104 743
<u>-</u>	907 975	932 303
Moins: Crédits annulés: Fonctionnement	(25 308)	(76 612)
	882 667	855 691
Ajouter (moins) : Variation dans les charges à payer	89 541	(72 275)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	972 208	783 416
-		

4. Immobilisations corporelles

		Coût		Amortis	sement cun	nulé	Valeur co net	•
-	Solde d'ouverture	Acqui- sitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortisse- ment	Solde de clôture	2008	2007
•							(en do	lars)
Logiciels Matériel	49 500	-	49 500	14 108	9 900	24 008	25 492	35 392
d'informatique Autres équipements	16 391	2 375	18 766	6 202	5 860	12 062	6 704	10 189
et meubles	54 562	-	54 562	14 838	10 912	25 750	28 812	39 724
Total	120 453	2 375	122 828	35 148	26 672	61 820	61 008	85 305

5. Avantages sociaux

(a) Prestations de retraite: Les employés du Bureau du conseiller sénatorial en éthique participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2007-2008, les charges s'élèvent à 58 302 \$, alors qu'elles étaient en 2006-2007 de 86 897 \$, soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ : Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient ces indemnités au 31 mars :

	2008	2007
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	246 377	229 883
Avantages payés durant l'anneé Charges pour l'exercice	(123 428) 10 540	- 16 494
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	133 489	246 377

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats du Bureau. D'autres types de services sont considérés comme faisant partie intégrante du fonctionnement normal car ils ne sont pas toujours fournis gratuitement à tous les ministères. Il s'agit notamment des installations et de certains avantages sociaux. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du Bureau :

	2008	2007
Services fournis gratuitement:	(en doll	ars)
Locaux Contributions de l'employeur au régime de soins	69 326	83 738
de santé et au régime de soins dentaires	30 261	49 131
Total	99 587	132 869

Le Sénat du Canada fournit des services au Bureau du conseiller sénatorial en éthique et achète des biens services pour le compte de ce dernier. Le coût de ces biens et services est inclus dans les présents états financiers.

Le tableau ci-après illustre les montants des comptes créditeurs et débiteurs auprès des autres ministères et agences :

	2008	2007
	(en doll	ars)
Débiteurs	46 491	11 959
Créditeurs	11 941	77 415

7. Avoir du Canada

L'avoir du Canada, qui est actuellement dans une situation déficitaire, représente le passif du Bureau, après déduction des immobilisations corporelles, qui n'a pas encore été financé par des crédits. Les obligations au titre des indemnités de départ et des vacances en constituent les principaux éléments. Ces montants seront financés par les crédits parlementaires des exercices ultérieurs à mesure qu'ils seront payés.

8. Chiffres De L'Exercice Precédént

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2008.